



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec) J8Y 2T4 le mercredi 9 octobre 2019 à 19 heures.

**Séance ordinaire
9 octobre 2019**

Étaient présents :

Monsieur Mario Crevier, président
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Madame Christiane Hallée, commissaire (circonscription #3)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire (circonscription #4)
Monsieur Christian Goulet, commissaire (circonscription #5)
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire (circonscription #9)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire (EHDAA)

Étaient également présents :

Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'Information
Madame Isabelle Lemay, directrice adjointe au Service des ressources éducatives
Madame Maude Hébert, coordonnatrice aux communications

Étaient absents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Monsieur Réjean Desjardins (circonscription #10)

Présence de journalistes :

*Monsieur Boris Proulx pour Radio-Canada, accompagné d'un caméraman
Madame Justine Mercier pour Le Droit*

Également présence de Monsieur Djama Ahmed, membre du comité de parents et du Conseil d'établissement de l'École Saint-Jean-Bosco et de Monsieur Jocelyn Blondin, représentant de la communauté au Conseil d'établissement de l'École Saint-Jean-Bosco.

1. Ouverture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il salue le personnel de direction des établissements suivants :

- Mme Lise Cyr, directrice de l'École internationale du Mont-Bleu
- Mme Kim Anne de Champlain, directrice de l'École Côte-du-Nord
- Mme Patricia Ryan, directrice de l'École Euclide-Lanthier
- Mme Lynne Duval directrice de l'École du Marais

Il offre ses plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher.

Les condoléances s'adressent à :

- **Mme** Isabelle Charron, enseignante à l'École internationale du Mont-Bleu pour le décès de son père **M. Pierre Charron**, survenu le 30 septembre 2019.

C.C.-19-20-054 Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 14 minutes.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-19-20-055 Monsieur Frédéric Barbeau propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout de deux sujets au point 11 *Nouveaux sujets* :
 - 11.1 Projet de Loi 40
 - 11.2 Point de privilège A et point de privilège B
- Les points 7.11, 7.12 et 7.13 sont retirés de l'ordre du jour
- Le point 7.16 est retiré de l'ordre du jour et sera présenté à la séance ordinaire du 13 novembre 2019

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-19-20-056 Monsieur Serge Lafortune propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du 11 septembre 2019 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis

4. SUIVIS

4.1 Suivis des dernières séances

4.1 SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 11 septembre 2019.

4.2 Suivis des travaux

4.2 SUIVIS DES TRAVAUX

4.2.1 Suivis des recommandations de la direction générale en lien avec les mesures à adopter pour atteindre les objectifs des travaux à être réalisés

4.2.1 SUIVIS DES RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE EN LIEN AVEC LES MESURES À ADOPTER POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DES TRAVAUX À ÊTRE RÉALISÉS

Des tableaux de suivis des travaux sont déposés.

- Dans le tableau de l'annexe 0.01.14 – Échéancier prévisionnel pour les travaux d'agrandissement de l'École au Cœur-des-Collines – Immeuble La Pêche les modifications suivantes sont apportées :

5.2 Échéancier du mandat

1. Phase « conception/plans et devis »

- › changement de la date de réunion de démarrage du mandat pour le 26 novembre 2019 au lieu de 26 novembre 2020;
- › changement de la date d'échéance pour les relevés, élaboration du concept, plans et devis d'éducation de décembre 2019 à la mi-avril 2020 au lieu de décembre 2020 à la mi-avril 2020.

3. Phase « construction/chantier »

- › Changement de la date d'échéance pour la mobilisation de l'entrepreneur/planification et préparation du chantier pour décembre 2020 au lieu de décembre 2021.

- Les rencontres du Comité de travail « projets d'immobilisation » se tiendront de 18 heures à 19 heures.
- Un lexique des acronymes disponibles sur le portail au cours de l'automne.

5. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

REPRÉSENTATIONS

26 septembre 2019	Vernissage de l'exposition « Arrêtons de tourner en rond » des élèves de 5e année de l'École internationale du Village. Présence de M. Mario Crevier et M. Frédéric Barbeau.
27 septembre 2019	Commission permanente mission éducative et conseil général de la FCSQ à Québec.
1er octobre 2019	Soirée d'information publique – Création du bassin de l'École secondaire 040. Présence de M. Mario Crevier, Mme Nadine Peterson, M. Stéphane Lacasse, M. Frédéric Barbeau, Mme Christiane Hallée, M. Serge Lafortune et Mme Anne DomPierre.
1er octobre 2019	Entrevue avec Radio-Canada concernant la séance d'information publique et la manifestation du Syndicat du personnel de soutien scolaire de l'Outaouais et de la Fédération du personnel de soutien scolaire.
1er octobre 2019	Entrevue avec 98,5 FM concernant les textos frauduleux.
2 octobre 2019	Entrevue avec TVA Nouvelles concernant le projet de loi 40 sur la réforme des commissions scolaires.

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

13 octobre 2019	BougeBouge Cross Country – Parc de la Gatineau.
22 octobre 2019	Soirée d'information publique – Création du bassin de l'École primaire 036.
6 décembre 2019	Gala du personnel.
27 février 2020	Forum des adultes.
2 avril 2020	Souper de la Fondation CSPO.
8 avril 2020	Soirée reconnaissance.
Année scolaire 2019-20	Pelletée de terre pour la construction de nouvelles écoles.

5. Message de la présidente

6. Période d'intervention du public

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Monsieur Djama Ahmed, membre du Comité de parents et du Conseil d'établissement de l'École Saint-Jean-Bosco

Monsieur Ahmed a fait part au Conseil des commissaires de son inquiétude, en tant que parent, face à la dégradation de l'immeuble de l'École Saint-Jean-Bosco. Il a demandé au Conseil de porter attention à cette problématique pour prévenir tout incident.

Monsieur Jocelyn Blondin, représentant de la communauté au Conseil d'établissement de l'École Saint-Jean-Bosco

Monsieur Blondin a d'abord tenu à adresser au Conseil des commissaires sa profonde tristesse quant au retrait par le gouvernement du Québec du palier politique des commissions scolaires.

M. Blondin a ensuite fait un résumé de l'état des lieux à l'École Saint-Jean-Bosco et se dit inquiet de voir cette école dépérir. Il a invité le président du Conseil à lui envoyer un courriel incluant les décisions qui seront prises pour régler la situation dans les meilleurs délais.

7. Dossiers

7. DOSSIERS

7.1 Résiliation de mandat

7.1. RÉSILIATION DE MANDAT

Considérant que la Commission scolaire a des projets à moyen et long terme qui nécessitent la continuité dans les fonctions de directeur général ;

Considérant que Monsieur Jean-Claude Bouchard a manifesté son désir de ne pas s'engager à long terme dans les projets de la Commission scolaire ;

Considérant que pour ce faire l'embauche d'un nouveau directeur général est essentielle ;

C.C.-19-20-057 Monsieur Mario Crevier propose de résilier le mandat du directeur général actuel, Monsieur Jean-Claude Bouchard à compter du 11 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Serge Lafortune propose que les paragraphes un et deux de la résolution soient inversés.

7.2 Nomination –
Directeur général ou
directrice générale

7.2 NOMINATION - DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

Considérant le poste à combler ;

Considérant l'expérience au sein de l'organisation ;

Considérant la recommandation du Conseil des commissaires ;

C.C.-19-20-058 Monsieur Gilbert Couture propose que Madame Nadine Peterson soit nommée directrice générale, selon les termes et les conditions énoncés dans son contrat de travail et que cette nomination entre en vigueur le 9 octobre 2019 ;
et ;

qu'à cet effet dans les quinze (15) jours de la présente séance du Conseil des commissaires, M. Mario Crevier, président, soit mandaté pour négocier et signer avec la directrice générale un contrat de travail de durée indéterminée pour et au nom de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, lequel contrat a été porté à la connaissance des membres du Conseil des commissaires et est classé aux archives de la Commission scolaire sous le titre « Contrat de la directrice générale ».

Adoptée à l'unanimité

7.3 Entente grief

7.3 ENTENTE GRIEF

Considérant la résolution C.E 18 19 086 ;

Considérant le dépôt du grief 2020-0000919-5310 ;

Considérant la recommandation du comité des ressources humaines ;

C.C.-19-20-059 Madame Chantale Lamoureux propose que le directeur général soit autorisé à signer l'entente confidentielle réglant le grief 2020-0000919-513, laquelle entente annule la résolution C.E.-18-19-086.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Approbation –
prolongement du réseau de
fibres optiques – École 036

7.4 APPROBATION – PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES – ÉCOLE 036

Considérant la résolution C.C.-03-04-118 ;

Considérant le projet de construction de l'École 036 dans le secteur du Plateau du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais ;

Considérant que le réseau existant de fibres optiques doit être prolongé afin de desservir la nouvelle école ;

Considérant que la firme C3F Télécom est le prestataire de services pour la commission scolaire ;

Considérant la proposition de la firme C3F Télécom pour réaliser les travaux de prolongement du réseau de la commission scolaire ;

Considérant qu'un montant est prévu à même l'allocation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour la réalisation des travaux de construction de l'école ;

Considérant l'analyse de la proposition de C3F Télécom et la recommandation du Service des technologies de l'information ;

C.C.-19-20-060 Madame Nathalie Villeneuve propose que le contrat relatif au projet « Prolongement du réseau de fibres optiques – École 036 » soit accordé à la firme C3F Télécom Inc., située au 3330, rue Francis-Hugues, suite 101, Laval (Québec) H7L 5A7, au montant estimé total de 97 653,00 \$ (avant taxes) pour la réalisation des travaux.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Approbation –
prolongement du réseau de
fibres optiques – École 040

Monsieur Serge Lafortune propose que le dernier considérant soit modifié comme suit :

Considérant l'analyse de la proposition de C3F Télécom par le Service des technologies de l'information et la recommandation de ce service;

7.5 APPROBATION – PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES – ÉCOLE 040

Considérant la résolution C.C.-03-04-118 ;

Considérant le projet de construction de l'École 040 dans le secteur Urbain ouest (Aylmer) du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais ;

Considérant que le réseau existant de fibres optiques doit être prolongé afin de desservir la nouvelle école ;

Considérant que la firme C3F Télécom est le prestataire de services pour la commission scolaire ;

Considérant la proposition de la firme C3F Télécom pour réaliser les travaux de prolongement du réseau de la commission scolaire ;

Considérant qu'un montant est prévu à même l'allocation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour la réalisation des travaux de construction de l'école ;

Considérant l'analyse de la proposition de C3F Télécom et la recommandation du Service des technologies de l'information ;

C.C.-19-20-061 Madame Christiane Hallée propose que le contrat relatif au projet « Prolongement du réseau de fibres optiques – École 040 » soit accordé à la firme C3F Télécom Inc., située au 3330, rue Francis-Hugues, suite 101, Laval (Québec) H7L 5A7, au montant estimé total de 74 527,00\$ (avant les taxes) (54 527,00 \$ pour les travaux plus un montant pouvant aller jusqu'à 20 000\$ pour les travaux des intervenants) et un montant de 336 \$ (avant taxes) pour les redevances annuelles.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Serge Lafortune propose que le dernier considérant soit modifié comme suit :

Considérant l'analyse de la proposition de C3F Télécom par le Service des technologies de l'information et la recommandation de ce service;

7.6 Approbation –
prolongement du réseau de
fibres optiques – École 041

7.6. APPROBATION – PROLONGEMENT DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES – ÉCOLE 041

Considérant la résolution C.C.-03-04-118 ;

Considérant le projet de construction de l'École 041 dans le secteur du Plateau du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais ;

Considérant que le réseau existant de fibres optiques doit être prolongé afin de desservir la nouvelle école ;

Considérant que la firme C3F Télécom est le prestataire de services pour la commission scolaire ;

Considérant la proposition de la firme C3F Télécom pour réaliser les travaux de prolongement du réseau de la commission scolaire ;

Considérant qu'un montant est prévu à même l'allocation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour la réalisation des travaux de construction de l'école ;

Considérant l'analyse de la proposition de C3F Télécom et la recommandation du Service des technologies de l'information ;

C.C.-19-20-062 Madame Nathalie Villeneuve propose que le contrat relatif au projet « Prolongement du réseau de fibres optiques – École 041 » soit accordé à la firme C3F Télécom Inc., située au 3330, rue Francis-Hugues, suite 101, Laval (Québec) H7L 5A7, au montant estimé total de 80 004,00 \$ (avant taxes) pour la réalisation des travaux.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Serge Lafortune propose que le dernier considérant soit modifié comme suit :

Considérant l'analyse de la proposition de C3F Télécom par le Service des technologies de l'information et la recommandation de ce service ;

Monsieur Frédéric Barbeau propose d'ajouter le considérant suivant :

Considérant que l'École 041 deviendra un centre de distribution.

7.7 Approbation – achat d'équipements numériques interactifs pour l'année scolaire 2019-2020

7.7 APPROBATION – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES INTERACTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Considérant la résolution C.C.-17-18-027 ;

Considérant les résultats de l'appel d'offres « SAR150-2017 – Équipements audiovisuels et solutions numériques interactives » de l'organisme de regroupements d'achats Collecto ;

Considérant les priorités de mise aux normes des infrastructures technologiques à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) adoptées en Comité consultatif de gestion (CCG), notamment dans le cadre du projet de mise à niveau des TNI pour l'année scolaire 2019-2020 ;

C.C.-19-20-063 Monsieur Antoine Gomis propose de procéder à l'acquisition de quatre-vingt-dix (90) télévisions numériques interactives Smartboard (modèle SBID-MX275-V2) et de cinquante (50) paires de haut-parleurs M-Audio (modèle AV-32) auprès du revendeur Inso Inc., situé au 6615, avenue du Parc, Montréal (Québec) H2V 4J1, adjudicataire identifié dans l'appel d'offres, pour la somme totale de 305 050,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

7.8 Modification au contrat – ordre de changement No. 2 – Projet « réfection bibliothèque » École du Lac-des-Fées

7.8 MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT No. 2 – PROJET « RÉFECTION BIBLIOTHÈQUE » – ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES

Considérant la résolution C.E.-19-20-015 ;

Considérant les termes de l'appel d'offres sur invitation No. 17-18-34 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels pour la finition des banquettes ;

Considérant la *Loi sur les contrats publics* ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par l'équipe du service des ressources matérielles des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;

C.C.-19-20-064 Monsieur Serge Lafortune propose que l'ordre de changement No. 2 relatif au projet « Réfection bibliothèque » - École du Lac-des-Fées soit accordé à l'entreprise Les Rénovations Daniel Larivière, située au 435, boulevard Saint-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5, au montant de 4 199,00 \$ (avant taxes).

Montant du contrat :	64 420,00 \$
ODC #1	6 400,00 \$
ODC #2	4 199,00 \$
Montant total du contrat :	75 019,00 \$

Adoptée à l'unanimité

En réponse à la question de Monsieur Frédéric Barbeau, Madame Touria Chraibi indique que deuxième ordre de changement est nécessaire pour obtenir des produits de qualité supérieure.

7.9 Modification au contrat – ordre de changement No.4 – Projet « Travaux de réfection suite au sinistre » - École Saint-Paul

7.9 MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT No. 4 – PROJET « TRAVAUX DE RÉFECTION SUITE AU SINISTRE » – ÉCOLE SAINT-PAUL

Considérant la résolution C.C.-19-20-026 ;

Considérant les termes de notre appel d'offres public No.18-19-214 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels en architecture, mécanique électrique et système d'incendie ;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la firme de professionnels Mercier Pfalzgraf Architectes d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

7.10 Embauche de professionnelles ou professionnels de la construction – Ingénierie mécanique – électricité – Projet « Réfection des plafonds, de l'éclairage et nettoyage des conduits de ventilation » - École Notre-Dame

C.C.-19-20-065 Monsieur Alain Gauthie propose que l'ordre de changement No. 4 relatif au projet « Travaux de réfection suite au sinistre » - École Saint-Paul soit accordé à la l'entreprise Industries Cama, située au 800-A, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K5, au montant de 59 920,52 \$ (avant taxes).

Montant du contrat :	245 900,00 \$
ODC #1	4 983,68 \$
ODC #2	11 822,85 \$
ODC #3	2 639,99 \$
ODC #4	59 920,52 \$
Montant total du contrat :	318 267,04 \$

Adoptée à la majorité

Monsieur Gilbert Couture quitte la salle, il est 20 heures 32 minutes.

Monsieur Alain Gauthier quitte la salle, il est 20 heures 33 minutes.

7.10 EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES OU PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION – INGÉNIERIE MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ – PROJET « RÉFECTION DES PLAFONDS, DE L'ÉCLAIRAGE ET NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION » - ÉCOLE NOTRE-DAME

Considérant la résolution C.C.-17-18-112 ;

Considérant la vétusté des plafonds et du système d'éclairage de l'École Notre-Dame ;

Considérant que ledit projet est planifié dans le cadre de la Mesure 50621-Maintien des bâtiments 2019-2020 ;

Considérant que les contrats de service professionnels de la construction pour lesdits projets peuvent être octroyés, dans un principe de rotation, à des firmes faisant partie d'une liste constituée par un comité de sélection ;

C.C.-19-20-066 Madame Francine Lorange propose que le contrat pour les services professionnels en ingénierie mécanique – électricité relatif au Projet « Réfection des plafonds et nettoyage des conduits de ventilation » - École Notre-Dame soit accordé à l'entreprise Cima+, située au 420, boulevard Maloney Est, Bureau 201, Gatineau (Québec) J8P 1E7 au montant de 38 800,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Gilbert Couture revient à la salle, il est 20 heures 34 minutes.

Monsieur Alain Gauthier revient à la salle, il est 20 heures 35 minutes.

C.C.-19-20-067 Monsieur Frédéric Barbeau propose de décréter un huis clos, il est 20 heures 35 minutes.

Adoptée à l'unanimité

C.C.-19-20-068 Monsieur Frédéric Barbeau propose la levée du huis clos, il est 20 heures 38 minutes.

Adoptée à l'unanimité

7.11 Soumissions – contrat de construction d'une école primaire (036) dans le secteur du Plateau

7.11 SOUSSIONS – CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE (036) DANS LE SECTEUR DU PLATEAU

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

7.12 Soumissions – contrat de construction d'une école primaire (040) dans le secteur Urbain ouest (Aylmer)

7.12 SOUSSIONS – CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE (040) DANS LE SECTEUR URBAIN OUEST (AYLMER)

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

7.13 Soumissions – contrat de construction d'une école primaire (041) dans le secteur du Plateau

7.13 SOUSSIONS – CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE (041) DANS LE SECTEUR DU PLATEAU

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

7.14 Autorisation de consultation – Politique sur la sécurité de l'information (80-11-20)

7.14 AUTORISATION DE CONSULTATION – POLITIQUE SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (80-11-20)

Considérant que l'entrée en vigueur de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRI) (LRQ, Loi 133) et de la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG) (une directive du Conseil du trésor du Québec applicable à la commission scolaire) créent des obligations aux établissements scolaires en leur qualité d'organismes publics ;

Considérant que la DSIG oblige la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) à adopter une politique de sécurité de l'information ;

Considérant la Politique de consultation (04-09-20) de la CSPO ;

C.C.-19-20-069 Monsieur Gilbert Couture propose que le Conseil autorise le Service du secrétariat général et des communications à procéder à la consultation auprès des instances concernées en vue de l'approbation de la Politique sur la sécurité de l'information (80-11-20).

Adoptée à l'unanimité

7.15 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau – Projet d'aménagement et d'embellissement de la cour de l'école Euclide-Lanthier

7.15 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS ET LA VILLE DE GATINEAU – PROJET D'AMÉNAGEMENT ET D'EMBELLISSÉMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Considérant que l'École Euclide-Lanthier a déjà procédé à certains travaux d'aménagement et d'embellissement de sa cour d'école ;

Considérant que la direction de L'École Euclide-Lanthier a fait une demande de subvention de 5 000 \$ pour aider au financement du projet sur présentation d'une pièce justificative ;

Considérant que la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) désirent s'entendre sur les conditions d'utilisation de la cour d'école et des équipements qui s'y trouvent ;

Considérant l'analyse et la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale ;

C.C.-19-20-070 Madame Christiane Hallée propose d'autoriser le président et le directeur général de procéder à la signature du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau pour le projet d'aménagement et d'embellissement de la cour de l'École Euclide-Lanthier selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

Adoptée à l'unanimité

7.16 Renouveau –
Demande de
reconnaissance du
programme sport-études –
École secondaire Mont-
Bleu

**7.16 RENOUVELLEMENT – DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU PROGRAMME
SPORT-ÉTUDES – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU**

Sujet retiré de l'ordre du jour et sera présenté à la séance ordinaire du 13 novembre 2019.

8. Message de la direction
générale

8. MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Bonjour,

Vous recevez le rapport mensuel de la Direction générale.

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- › **Dépôt le 1^{er} octobre du projet de Loi 40 visant la modification de la gouvernance et de l'organisation scolaires.**
- › **D'ici le 15 novembre prochain, le MEES demande aux commissions scolaires de doter tous leurs établissements de détecteurs de monoxyde de carbone et demande leur recensement.**
- › **Dans le cadre de la Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées, le MEES réalise un inventaire des projets pédagogiques particuliers proposés dans les établissements scolaires.**
- › **Dans le but d'encourager la lutte contre la violence et l'intimidation à l'école, le MEES propose aux organisations scolaires une thématique plus générale pour 2019-2020 et 2020-2021 s'intitulant « Socialiser à l'ère du numérique ». Le slogan de l'année 2019-2020 découlant de cette thématique biennale est le suivant : « Être conscient jusqu'au bout des pouces ».**
- › **Dans son souhait de mieux suivre les projets d'ajout d'espaces et d'appuyer les commissions scolaires dans cette démarche, le MEES a élaboré un tableau de bord de suivi des projets pour s'assurer de la réalisation des projets selon les attentes gouvernementales (respect de l'échéancier, des budgets et des orientations architecturales).**
- › **Le 10 septembre, le gouvernement du Québec a approuvé par décret la directive du MEES concernant l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans certains établissements des commissions scolaires.**
- › **Dans le cadre du Programme national de santé publique, des intervenants en santé dentaire publique accompagneront les écoles primaires sur les meilleures pratiques des jeunes en matière de santé buccodentaire.**
- › **L'édition 2019 du rapport sur la diplomation et la qualification par commission scolaire au secondaire a été publiée par le MEES.**

NOUVELLES CSPO

- ▶ **Avec la pénurie de main-d'œuvre, une centaine de personnes ont été embauchées à la CSPO avec une tolérance d'enseignement du MEES.**
- ▶ Suite à la démission de monsieur François St-Jean, madame Chantal Cousineau, enseignante à l'École internationale du Village, agira à titre de directrice adjointe par intérim à l'École du Marais et à l'École des Rapides-Deschênes.
- ▶ Deux postes d'agent de bureau (classe 1), un au Service des ressources financières et un au Service des ressources humaines, ont été créés afin de supporter les établissements lors de périodes d'absence du personnel de soutien administratif ou de difficultés de recrutement.
- ▶ Pour 2018-2019, le total des sommes dont la CSPO a bénéficié par l'entremise d'Éducation internationale s'élève à 239 617 \$ dont 2 échanges d'élèves du secondaire avec une autre province canadienne et l'Espagne ainsi que l'accueil de 15 élèves étrangers en formation professionnelle.
- ▶ Pour 2019-2020, le total des sommes dont la CSPO pourrait bénéficier par l'entremise d'Éducation internationale est évalué à 342 042 \$ dont 3 échanges d'élèves du secondaire avec l'Allemagne et l'Espagne ainsi que l'accueil de 21 élèves étrangers en formation professionnelle.

REPRÉSENTATIONS

- 12-13 sept. 2019 ▶ Formation de monsieur François Massé, portant sur le travail collaboratif, offerte aux équipes des établissements de la CSPO.
- 13 septembre 2019 ▶ Signature du contrat d'échange de terrain entre la ville de Gatineau et la CSPO pour l'aménagement du parc-école à proximité de l'École du Vieux-Verger.
- 18 septembre 2019 ▶ Inauguration du terrain synthétique de l'École secondaire Grande-Rivière.
- 19 septembre 2019 ▶ Activité visant à souligner les 50 ans d'existence de l'École Euclide-Lanthier.
- 24 septembre 2019 ▶ Déjeuner visant à lancer la Campagne Centraide au Hilton du Lac Leamy.
- 1^{er} octobre 2019 ▶ **Soirée d'information publique concernant les bassins de l'École secondaire Grande-Rivière et l'École 040.**
- 8 octobre 2019 ▶ **Rencontre avec des conseillers et des représentants de la ville de Gatineau concernant l'utilisation de terrain de soccer attenant à l'École secondaire de l'Île et la possibilité de la construction d'un terrain synthétique de soccer-football.**
- 8 octobre 2019 ▶ **Consultation des conseils d'établissement de l'École de l'Amérique-Française et de l'École du Marais concernant la modification des bassins de ces écoles et la création du bassin de l'École 036.**

Jean-Claude Bouchard, directeur général

9. Rapport du Comité de parents

9. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Première rencontre le 15 octobre 2019.

10 Rapport du Comité des services EHDAA

10. RAPPORT DU COMITÉ DES SERVICES EHDAA

Première rencontre le 22 octobre 2019.

11. Nouveaux sujets

11. NOUVEAUX SUJETS

11.1 Projet de Loi 40

11.1 PROJET DE LOI 40

Monsieur Mario Crevier demande des volontaires au sein du Conseil des commissaires pour la préparation d'un mémoire en vue d'une commission parlementaire.

11.2 Point de privilège A et point de privilège B

11.2 POINT DE PRIVILÈGE A ET POINT DE PRIVILÈGE B

C.C.-19-20-071 Monsieur Mario Crevier propose de décréter un huis clos, il est 21 heures 28 minutes.

Adoptée à l'unanimité

C.C.-19-20-072 Monsieur Mario Crevier propose la levée du huis clos, il est 22 heures 06 minutes.

Adoptée à l'unanimité

12. Correspondance et dépôt de documents

12. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune correspondance ou dépôt de document.

13. Levée de la séance

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-19-20-073 Monsieur Gilbert Couture propose la levée de la séance.

Il est 22 heures 7 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Suivis
 - 4.1 Suivis des dernières séances
 - 4.2 Suivis des travaux
5. Message de la présidence
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1 Résiliation de mandat
 - 7.2 Nomination
 - 7.3 Entente grief
 - 7.4 Approbation – Prolongement du réseau de fibres optiques – École 036
 - 7.5 Approbation – Prolongement du réseau de fibres optiques – École 040
 - 7.6 Approbation – Prolongement du réseau de fibres optiques – École 041
 - 7.7 Approbation – Achat d'équipements numériques interactifs pour l'année scolaire 2019-2020
 - 7.8 Modification au contrat – Ordre de changement No. 2 – Projet - « Réfection bibliothèque – École du Lac-des-Fées »
 - 7.9 Modification au contrat – Ordre de changement No.4 – Projet - « Travaux de réfection suite au sinistre – École Saint-Paul »
 - 7.10 Embauche de professionnelles ou professionnels de la construction – Ingénierie mécanique - électricité – Projet – « Réfection des plafonds et nettoyage des conduits de ventilation – École Notre-Dame »

- 7.11 ~~Soumissions – Contrat de construction d'une école primaire (036) dans le secteur du Plateau (sujet retiré de l'ordre du jour)~~
 - 7.12 ~~Soumissions – Contrat de construction d'une école secondaire (040) dans le secteur Urbain ouest (Aylmer) (sujet retiré de l'ordre du jour)~~
 - 7.13 ~~Soumissions – Contrat de construction d'une école secondaire (041) dans le secteur du Plateau (sujet retiré de l'ordre du jour)~~
 - 7.14 Autorisation de consultation - Politique sur la sécurité de l'information (80-11-20)
 - 7.15 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau – Projet d'aménagement et d'embellissement de la cour de l'École Euclide-Lanthier
 - 7.16 Renouvellement – Demande reconnaissance du programme Sport-études – École secondaire Mont-Bleu (sujet reporté à la séance ordinaire du 13 novembre)
 8. Message de la direction générale
 9. Rapport du Comité de parents
 10. Rapport du Comité des services EHDAA
 11. Nouveaux sujets
 - 11.1 Projet de Loi 40
 - 11.2 Pont de privilège A et point de privilège B
 12. Correspondance et dépôt de documents
 13. Levée de la séance
-